

Tundi 13 avril 2017

René FORNEY En 40037 Gal318

(Chambre 166) 6^e mois de détention arbitraire sur 8

Prisonnier politique aux protocoles "OUVRAGES" à juger corrompus
promis et publiés

Bonjour Cedric, et tous les militants contre les abus

je te remercie pour les copies bien reçues que je vais pouvoir produire pour mes recours, et, à d'autres militants qui se posent des questions sur ce comportement dictatorial de certains hauts fonctionnaires, qui ont décidé d'être au dessus des lois.

Le dernier document compilation justice/prison est aussi très utile pour comprendre ce fonctionnement dévagé des institutions des copies pour ceux qui avancent seul me seraient utiles.

Tu me parles de la responsabilité de l'Etat en utilisant l'article L41-1 du code de l'organisation judiciaire. Bien sûr, beaucoup de recours existent dans nos textes de loi, mais, ce qu'il faut examiner, c'est combien et depuis à quel point et pendant combien d'années. Des exemples sur mon site [Trafic-justice.com](http://trafic-justice.com) comme Rollant AGRET.

Pour son internement en prison, il a envoié son petit doigt au ministre de justice, il a avalé une fourchette puis à sa sortie il s'est tiré une balle dans le pied au bas du palais de justice de Grenoble devant les journalistes.. et il a obtenu en réparation pour ses années de prison 400.000 Euros. TAPI lui a obtenu mille fois plus par ses amis politiques ! Tant cela, c'est les impôts du peuple qui payent et pas les responsables. Pour écrire les scandales à répétition toutes les victimes mettent des sécénies avec des bâtonnages dans les rues de toute la hiérarchie judiciaire du milieu du droit et politique. Meyrignac, D'Herbigny... sont morts avant avec toutes les preuves en mains.

C'est ce système qui est totalement révolé. Cordialement
Eux, comme Fillon, n'ont rien de piller le peuple. René FORNEY